

Que les Canadiens disent : "Le Canada pour les Canadiens" et non pas : "Le Canada pour les Américains."

Apprenez à tous les Canadiens que chaque arbre a une valeur marchande, qu'il vaut plus pour son propriétaire que de l'argent dans une banque. En même temps empêchez par tous les moyens possibles l'abattage des petits arbres. Le gouvernement a envoyé dans chaque district du pays des personnes expérimentées qui ont appris aux cultivateurs à fabriquer du fromage et du beurre, qui lui ont enseigné à bien cultiver le sol, qui lui ont fait connaître les grains qui croissent le mieux dans certaines zones. La ferme expérimentale a beaucoup aidé dans ce sens-là ; l'argent a été bien employé, et nous avons d'excellents résultats. Nos principaux hommes d'Etat ont buriné cette phrase : "Le vingtième siècle sera le siècle du Canada." Mais nous, les représentants du peuple, qu'avons-nous fait pour que le vingtième siècle soit le siècle du Canada ? Conservons-nous les ressources naturelles du pays ? Exploitions-nous ces ressources dans l'intérêt du Canada ? Si nous ne le faisons pas, nous manquons à nos devoirs comme législateurs.

Je n'ai entendu exprimer que deux raisons contre un droit d'exportation. On a dit : Si vous obligez le propriétaire du bois à pulpe à le vendre au Canada, sans concurrence, il sera obligé de le vendre à vil prix. Je n'ai qu'à citer le cas d'Ontario pour répondre à cela.

En 1900, il fut adopté une loi tendant à forcer le propriétaire à fabriquer le bois coupé au Canada, et depuis ce temps le bois ne s'est jamais vendu à un prix aussi élevé sauf durant cette année-ci. en raison de la dépression financière qui se fait sentir dans le monde entier. On a dit aussi que les Etats-Unis pourraient user de représailles en imposant un droit élevé sur nos produits. Ils ne feront jamais cela. Ils ne peuvent le faire. Nous avons la pâte de bois et ils doivent se la procurer. Pas un homme d'Etat, durant les cinq dernières années, n'a osé menacer le Canada d'une augmentation de droits douaniers. L'Amérique ne peut plus forcer le Canada à lui donner la part du lion. Nous sommes en mesure d'imposer nos conditions.

Hon. M. BAIRD.

Jouissons de notre privilège. Notre premier ministre nous a dit que le vingtième siècle est le siècle du Canada. Parfaitement. Mais comment allons-nous pouvoir rendre ce siècle supérieur aux autres ? Allons-nous immortaliser ce siècle par une législation intelligente et sage, qui aura pour objet la protection de nos forêts, pour qu'elles soient un précieux héritage pour la postérité ? Je dis qu'il est de la plus haute importance pour nous de conserver les ressources naturelles du pays. Nous possédons les plus grandes ressources naturelles du monde. Regardez l'Angleterre. Ses ressources sont restreintes. Cependant, grâce à son habilité et à son énergie, elle est devenue le plus grand et le plus riche pays du monde. Mais si nous ne comprenons pas cela, si nous ne développons pas nos richesses naturelles par une sage législation, si nous ne mettons pas de côté pour un moment la politique, si nous ne groupons pas nos efforts pour résoudre ce problème, que sans doute les deux Chambres du parlement pourraient résoudre, nous n'occuperons jamais la position que nous devrions occuper. Qu'est-ce que j'ai à proposer pour atteindre ce résultat ? Je proposerai que les gouvernements provinciaux du Canada fassent comme a fait celui d'Ontario, qu'ils édictent une loi tendant à dire que tout le bois coupé au Canada devra être fabriqué au Canada. Ensuite le gouvernement devrait imposer un droit sur le bois qui n'est pas sous le contrôle de la législature provinciale. On soulève deux objections contre cela. On dit que le cultivateur qui possède du bois à pulpe serait obligé de le vendre à bas prix parce qu'il n'aurait pas de concurrents. On dit aussi que les Etats-Unis useront de représailles et élèveront leur tarif. Quant au cultivateur pauvre, qui est obligé de vendre à bas prix, je ne vois pas qu'Ontario ait, sous ce rapport-là, souffert de la législation qu'il a adoptée. D'ailleurs, personne, durant les cinq dernières années, n'a entendu dire qu'aux Etats-Unis il ait été adopté une législation ayant pour but de demander d'élever le tarif. L'opinion publique a paru plutôt favorable à une réduction du tarif. Nous avons le bois à pulpe. Les Américains doivent se le procurer. On calcule que leurs forêts